

Fondation pour le Logement des Défavorisés

(ex- Fondation Abbé Pierre)

3 rue de Romainville - BP 90300
75921 Paris cedex 19

www.fondationpourlelogement.fr



BULLETIN DE SOUTIEN

Bulletin de soutien à renvoyer à : Votre contact, le service relation donateurs :

Fondation pour le Logement
des Défavorisés

Centre de traitement des dons
59898 Lille cedex 9

01 55 56 37 25

service.donateurs@fondationpourlelogement.fr
www.fondationpourlelogement.fr/nous-contacter/

BULLETIN DE SOUTIEN RÉGULIER

(Mandat de prélèvement récurrent SEPA)

À compléter et retourner accompagné d'un RIB (BIC/IBAN)



OUI, je souhaite soutenir régulièrement les actions de la Fondation pour le Logement des Défavorisés. Je donne :

10 € 15 €

Chaque mois

40 € 75 €

Chaque trimestre

Autre montant : €

Chaque semestre

Prélèvement effectué le 5 du mois. Délai de 15 jours nécessaire entre la réception de ce mandat et le 1^{er} prélèvement.

Suspension ou modification du prélèvement libre à tout moment en s'adressant au Service Relations Donateurs ou depuis votre espace donateurs.

**FONDATION
POUR LE
LOGEMENT**

Fondation pour le Logement des Défavorisés
(ex- Fondation Abbé Pierre)
3 rue de Romainville - BP 90300
75921 Paris cedex 19
www.fondationpourlelogement.fr

La Fondation pour le Logement des Défavorisés (ex-Fondation Abbé Pierre), reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, SIREN 345 282 016, met en œuvre les traitements de données personnelles suivants : gestion des dons, envoi des reçus fiscaux, gestion des abonnements au journal trimestriel des donateurs, apels à générosité. Conformément au règlement (UE) 2016/79, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et de portabilité de vos données, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous avez en outre la possibilité de nous laisser vos directives spécifiques post-mortem dans les conditions définies par la Fondation pour le Logement des Défavorisés (ex-Fondation Abbé Pierre). Décret. Vous pouvez exercer vos droits à l'adresse suivante : fondationpourlelogement@fondationpourlelogement.fr ou par courrier à La Fondation pour le Logement des Défavorisés (ex-Fondation Abbé Pierre) RGPD, 3 Rue de Romainville, 75019 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL, 3 Place de la Fontaine, 75007 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur notre site internet : fondationpourlelogement.fr/politique-de-confidentialite/

DÉDUCTION FISCALE : Si vous êtes imposable, vos dons à la Fondation pour le Logement vous permettent de bénéficier d'une réduction d'**impôt sur le revenu égale à 75 % de leur montant dans la limite de 1 000 €**. Au-delà, le taux de réduction d'impôt est de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (art. 200 du CGI). IFI : **75% du montant de vos dons sont déductibles** dans la limite de 50 000 €/an (art 978 du CGI). **Entreprise : 60 % du montant de vos dons sont déductibles** de l'impôt sur les bénéfices dans la limite de 20 000 € ou 0,5 % du C.A HT.

Vos coordonnées (donateur) :

BSPA2026

Raison Sociale :

SIREN N° :

Civilité :

Nom :

Prénom :

Complément Nom :

Complément adresse :

N° et Voie :

Lieu-dit, hameau :

CP : _____ Ville : _____

J'accepte de recevoir des informations de la Fondation à mon adresse e-mail :

.....@.....

Vos coordonnées bancaires :

Numéro international d'identification du compte bancaire (IBAN – International Bank Account Number)

Code International d'Identification de Banque (BIC – Bank Identifier Code)

Nos coordonnées (créancier) :

Fondation pour le Logement des Défavorisés
3 rue de Romainville - BP 90300
75921 Paris cedex 19

F R 6 2 Z Z Z 4 0 5 4 2 1

Identifiant Créditeur SEPA (ICS - SEPA Creditor Identifier)

Référence Unique de Mandat (RUM)* :

* Partie réservée à la Fondation. Ce n° vous sera communiqué dans le courrier de confirmation qui vous sera adressé.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la **Fondation pour le Logement des Défavorisés** à envoyer des instructions à **votre banque** pour débiter votre compte, et **votre banque** à débiter votre compte conformément aux instructions données dans ce mandat. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée soit dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, soit au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Optez pour le **don en ligne** sur notre site Internet : don.fondationpourlelogement.fr ou en scannant ce QR code →



Fait à : _____

Le : JJ MM AAAA

Signature : _____